

PROJET EDUCATIF

3 grands objectifs :

1. Favoriser la tolérance, la mixité et la solidarité
2. Insister sur le respect et le bien-être physique et mental, assurer la sécurité et la protection
3. Favoriser la co-éducation, l'autonomie et l'expression

Voici les moyens pour permettre le bon fonctionnement de la mise en place de ces objectifs

1) MOYENS HUMAINS

- Quantitatif :

Les accueils périscolaires et les accueils collectifs de mineurs (ACM) respectent la réglementation en matière de taux d'encadrement. Celle-ci est donc fixée à :

1 animateur pour 10 enfants de moins de 6ans

1 animateur pour 14 enfants de plus de 6ans

Pour le périscolaire

1 animateur pour 8 enfants de moins de 6ans

1 animateur pour 12 enfants de plus de 6ans

Pour le centre de loisirs

- Qualitatif :

Les qualifications requises sont : le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD), le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou des diplômes admis en équivalence.

LES LOCAUX

Pour accueillir les enfants au périscolaire ou au centre, 2 salles sont à disposition et sécurisées. En cas d'effectif plus important, d'autres salles sont mise à disposition.

2) MOYENS FINANCIERS

Les charges et les produits liés au fonctionnement de l'accueil périscolaire et au centre se répartissent de cette façon :

Charges : personnel, alimentation, locaux, jeux, produits d'entretiens

Produits : participation des familles, diverses aides

INSCRIPTIONS ET TARIFS

Les inscriptions pour le périscolaire, la cantine ou le centre de loisirs se font toutes sur le logiciel 3D OUEST.

PERIODES SCOLAIRES

Périscolaire matin	1,50€	1,70€	1,90€
Périscolaire soir			
Jusqu'à 17h30	1,50€	1,70€	1,90€
Jusqu'à 18h	2,25€	2,55€	2,85€
Jusqu'à 18h30	3€	3,40€	3,80€

Repas + temps de restauration : 3,42€ + 0,5€
3,42€ + 0,60€
3,42€ + 0,70€

HORS PERIODES SCOLAIRES

Centre de loisirs

Habitants de la commune de Chagnon	Autres communes
9€	11€
11€	13€
13€	15€
15€	17€
17€	19€

Sortie en bus : 5€

Tous les tarifs sont calculés en fonctions du Quotient Familial

DU PROJET EDUCATIF AU PROJET PEDAGOGIQUE

Le garant du projet éducatif est la personne qui organise l'accueil
Pour le projet pédagogique, la personne qui dirige l'accueil

L'articulation entre les 2 projets est essentielle et permet d'éviter des dysfonctionnements. Il est important que l'équipe pédagogique ait connaissance :

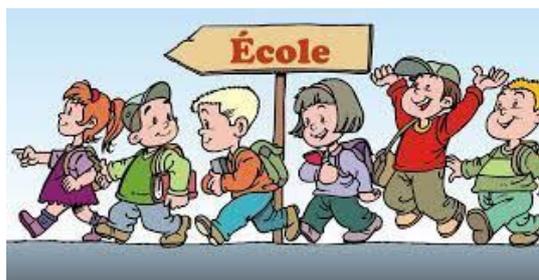
- des orientations de l'organisateur,
- des dispositions prises pour le déroulement de l'accueil,
- les moyens à sa disposition pour mettre en œuvre le projet pédagogique.

Il est tout aussi nécessaire que l'organisateur ait connaissance du projet pédagogique et des conditions de déroulement de celui-ci.

PROJET PEDAGOGIQUE

Rappel des objectifs du Projet Educatif

1. Favoriser la tolérance, la mixité et la solidarité
2. Insister sur le respect et le bien-être physique et mental, assurer la sécurité et la protection
3. Favoriser la co-éducation, l'autonomie et l'expression



OBJECTIF PEDAGOGIQUES POUR CHAQUE OBJECTIF EDUCATIF

Objectif 1 -> Favoriser la tolérance, la mixité et la solidarité

- Apprendre à se respecter et respecter les autres
- Apprendre à respecter les lieux et le matériel
- Apprendre à respecter les règles
- Inciter au partage, au travail en commun
- Réaliser des projets en commun
- Respecter le choix des autres
- Découvrir multiples activités
- Privilégier la pratique manuelle des enfants

Objectif 2 -> Insister sur le respect et le bien-être physique et mental, assurer la sécurité et la protection

- Connaître où sont les limites à ne pas dépasser (sortie, évènement...)
- Avoir un personnel bienveillant, attentif, compréhensif, attentionné
- Faire passer le bien-être des enfants avant tout
- Insister sur la non-violence
- Encadrer les enfants selon les lois
- Être attentif aux gestes et paroles
- Faire preuve de fermeté tout en restant professionnel
- Avoir du matériel et des lieux adaptés
- Parler aux adultes s'il y a le moindre problème, ne pas le régler par la violence

Objectif 3 -> Favoriser la co-éducation, l'autonomie et l'expression

- Savoir choisir seul sans être influencé
- S'exprimer librement dans le respect des règles et des autres
- Être à l'écoute
- Aider le personnel dans certaines tâches
- Mettre en place des responsabilités pour les enfants
- Faire confiance aux enfants
- Savoir gérer ses envies (repas, goûter...)
- Permettre à l'enfant d'être autonome
- Ne pas forcer les enfants
- Respecter le rythme de chaque enfant
- Prendre en considération chaque parole
- Toujours dans un souci de respect, d'échange, en prenant soin de ne pas brusquer l'enfant

MOYENS PEDAGOGIQUES ET MATERIELS

- > Laisser l'accès au matériel et aux jeux de société (sous surveillance)
- > Avoir du matériel adapté à chaque tranche d'âge
- > Faire participer les enfants à différentes tâches (débarrasser la table, faire la météo...)
- > Proposer un temps calme après le repas
- > Récupérer du matériel et le mettre à disposition pour favoriser les activités manuelles
- > Posséder un espace fermé pour faire jouer les enfants en sécurité
- > Avoir à disposition une aire de pique-nique, une salle pour les événements, des jeux extérieurs
- > Pouvoir profiter du stade de notre commune et de plusieurs salles si besoin
- > Avoir des lieux adaptés à l'accueil d'enfants à motricité réduite

VIE QUOTIDIENNE

Horaire de l'accueil périscolaire : de 7h20 à 8h20, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30
(Pas ouvert le mercredi)

Le repas est livré à partir de 11h. Il est servi à la cantine à 11h45.

A 16h30, les enfants sont récupérés et un goûter est proposé.

L'école et l'accueil périscolaire sont nettoyés et désinfectés chaque soir ainsi que les toilettes et le linge (draps pour couchettes, nappes...)



JOURNEE TYPE

Accueil des enfants à 7h20, ils mettent leurs vestes au porte manteau et vont se laver les mains. Chacun choisi ensuite son activité.

2 animatrices sont là pour encadrer les enfants chaque matin.

A 8h20, les enfants s'habillent et vont dans leurs classes respectives.

Entre 11h et 11h30, le repas est livré et la table est mise. Les enfants sont récupérés à 11h30.

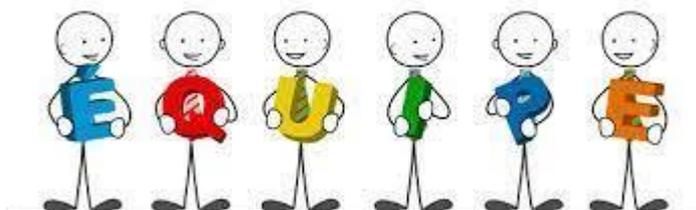
Chacun passe aux toilettes et se lavent les mains avant de se mettre à table. Le repas est ensuite servi par 2 ou 3 animatrices. Quand le repas est terminé, 1 ou 2 enfants aident à débarrasser les tables à tour de rôle. Pendant la fin du nettoyage de la cantine, les enfants sont invités à faire un temps calme. Ils sortent ensuite en récréation jusqu'à 13h20. De 13h20 à 13h30, les enfants qui sont rentrés mangés chez eux reviennent et tout le monde retourne en classe.

A 16h30, ils sont accueillis au périscolaire et sortent prendre l'air avant le goûter. Ils rentrent ensuite pour passer aux toilettes, se lavent les mains puis s'installent pour prendre le goûter. Les tables sont ensuite nettoyées et les enfants choisissent leur activité. Activités manuelles, jeux de société, jeux en extérieurs... Pendant le périscolaire du soir, 2 animatrices encadrent les enfants présents.

A partir de 17h, les départs sont échelonnés jusqu'à 18h30.

FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation du périscolaire est constituée de professionnels qualifiés. (Titulaire du BAFA, CAP Petit Enfance ou autre)



L'équipe d'animation se doit :

- D'avoir du plaisir à travailler avec les enfants
- D'adopter le projet pédagogique
- De participer à une bonne ambiance de travail
- De respecter les horaires
- De respecter de rythme de vie des enfants
- D'être bienveillant avant tout
- De communiquer avec ses collègues, les institutrices, les parents ainsi que la mairie

MOYENS DE COMMUNICATION

-LA COMMUNICATION, C'EST LA CLE !-

- Être à l'écoute des parents
- Echanger avec son équipe des points positifs comme des points négatifs afin d'avancer
- Faire part de son ressenti aux membres de l'équipe et à ses supérieurs

- Faire le lien entre l'école, le périscolaire et les parents
- Faire preuve de discrétion professionnelle et de secret professionnel
- Se renseigner sur les besoins et les attentes des enfants et des parents

RÔLE DU DIRECTEUR

Le directeur doit entendre et comprendre les besoins des enfants et de son équipe pour adapter son travail correctement à ces besoins. Il a un rôle de coordinateur entre les différents acteurs.



Organiser le travail d'équipe :

- Se réserver des moments de concertation
- Inciter chacun à s'exprimer sur ses attentes et ses désirs
- Définir les tâches de chacun, s'appuyer sur les expériences positives de l'année

Les lieux et le matériel :

- Anticiper sur les besoins en matériel (2 commandes dans l'année)
- Adapter les lieux selon les activités
- Savoir s'adapter aux besoins exceptionnels des parents (souplesse en cas de difficultés)

La journée :

- Nécessité d'intégrer l'enfant au sein du groupe
- Savoir s'adapter au rythme de l'enfant
- Être à l'écoute des parents
- Garder le lien "équipe d'animation" et "équipe éducative" car il est le moteur de notre travail. Ce temps d'échange permet de ne pas avoir d'informations erronées
- Être très attentif et ferme sur les règles de sécurité
- Poser et expliquer les interdits

PHASE D'EVALUATIONS

- 1 -> Ecriture du projet
- 2 -> Transmettre ce projet aux différents acteurs afin qu'ils puissent en avoir connaissance
- 3 -> Echanger sur les différents retours et l'adapter
- 4 -> Valider cet écrit et le mettre en place
- 5 -> Instaurer des outils pour rendre ce projet vivant et adapter aux besoins

DIFFERENTS OUTILS :

Δ des enquêtes de besoins

Δ des grilles de notations

Δ divers réunions (équipe d'animation, équipe éducative, parents...)



L'essentiel de ce travail doit permettre de s'adapter aux besoins changeants.

L'intérêt de l'enfant restant notre priorité, sans cette articulation professionnelle entre les différents acteurs, le projet ne peut pas fonctionner.